

Le Tarn Libre 18 janvier 2013

Suite à l'intervention de Philippe Folliot

## **Le frelon asiatique classé "espèce envahissante"**

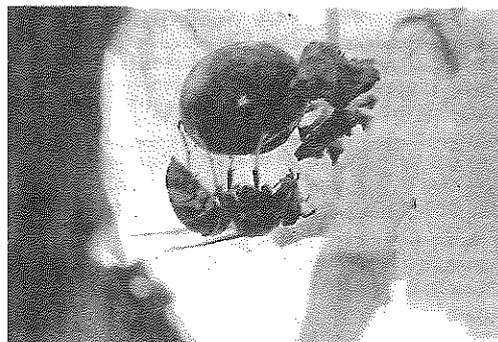
Depuis plus de trois ans, Philippe Folliot se bat pour que le frelon asiatique soit placé en espèce nuisible. Conscient que celui-ci constitue une véritable menace pour la biodiversité, la sécurité des personnes et qu'il fragilise considérablement le secteur apicole, le député du Tarn avait déposé en novembre 2011 une proposition de loi réclamant la mise en place de moyens efficaces pour lutter contre la prolifération de cet insecte. En novembre 2012, Philippe Folliot, soutenu par de

nombreux députés, a redéposé cette proposition de loi afin d'alerter le gouvernement sur l'importance d'endiguer ce fléau, en réclamant un classement dans la catégorie des "espèces nuisibles", au sens du code rural, du frelon asiatique. Après avoir alerté à plusieurs reprises Delphine Batho, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, mais aussi Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, au cours du deuxième semestre

2012, ceux-ci, dans des courriers du 26 décembre et du 3 janvier dernier, annoncent le classement du frelon asiatique comme espèce envahissante au titre du code de l'environnement et nuisible au titre du code rural et de la pêche maritime. Les arrêtés de classement, pris prochainement, permettront l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de lutte obligatoire au niveau national, mais surtout au niveau départemental. Ce dont les apiculteurs du Tarn ont bien besoin.

environnement

## Frelon asiatique : le député Folliot gagne la partie



La guerre est déclarée contre frelon asiatique qui va être classée espèce envahissante... et surtout nuisible. / Photo DDM, archives A.-M. Dalbouys

Depuis plus de trois ans, Philippe Folliot se bat pour que le frelon asiatique soit placé en espèce nuisible.

Conscient que celui-ci constitue une véritable menace pour la biodiversité, la sécurité des personnes et qu'il fragilise considérablement le secteur apicole, le député du Tarn avait déposé en novembre 2011 une proposition de loi réclamant la mise en place de moyens efficaces pour lutter contre la prolifération de cet insecte. En novembre 2012, Philippe Folliot, soutenu par de nombreux députés, a redéposé cette propo-

sition de loi afin d'alerter le gouvernement sur l'importance d'endiguer ce fléau, en réclamant un classement dans la catégorie des « espèces nuisibles », au sens du code rural,

*La mise en œuvre de programmes de lutte va soulager les apiculteurs.*

du frelon asiatique. Après avoir alerté à plusieurs reprises Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, mais aussi Stéphane Le Foll,

ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, au cours du deuxième semestre 2012, ceux-ci annoncent le classement du frelon asiatique comme espèce envahissante au titre du code de l'environnement et nuisible au titre du code rural et de la pêche maritime. Les arrêtés de classement, pris prochainement, permettront l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de lutte obligatoire au niveau national, mais surtout au niveau départemental. Ce dont les apiculteurs du Tarn ont bien besoin.

## PHILIPPE FOLLIOT « Un candidat centriste aux municipales »



Philippe Folliot défend l'autoroute Toulouse-Castres aussi pour garantir l'équilibre est-ouest du département. VP

Lors de ses vœux pour l'année 2013, le député de la première circonscription (Castres, Albi, la Montagne) Philippe Folliot est revenu sur son élection aux législatives: « Une élection qui n'était pas facile, rappelle-t-il. Sur le papier, c'était perdu. J'ai gagné peut-être parce que c'est une histoire d'amour entre moi et le Tarn », se justifie-t-il. Concernant les élections municipales, programmées en 2014, Philippe Folliot a mis fin aux spéculations sur la présence du centre aux municipales à Castres. « Il y aura un élu centriste, après on verra qui. Il y a beaucoup de talents. On va laisser sortir des personnalités nouvelles », précise le député.

Sur l'UDI (union des démocrates et indépendants) Philippe Folliot, qui a été un des membres fondateur du mouvement dont la vocation est de rassembler l'ensemble des centristes, veut poursuivre son implication.

### Défendre l'autoroute auprès du Ministre

**Kader Arif**

« Pour constituer son projet l'UDI a décidé de passer par le terrain. Elle va ainsi organiser des conventions territoriales, des moments d'échanges avec les militants. Cinq sont prévues à

Cholet, Metz, Lyon, Strasbourg et Mazamet (le 7 mars prochain) sur le thème du territoire et du développement », indique-t-il.

L'élu a également évoqué ses rapports avec la majorité socialiste: « Le Président de la République a des qualités humaines, mais il se perd en valse hésitation à un moment où notre pays a besoin d'un cap. Le problème majeur de notre pays, c'est le manque de continuité dans les actions menées ». Et Philippe Folliot de poursuivre: « L'important est de ne pas diviser et diviser. C'est pourquoi, je vais voter le contrat de génération. L'idée de garder un

senior pour mettre le pied à l'étrier à un jeune est bonne ». En revanche, le député émet plus de doute sur le mariage homosexuel. Enfin à propos du projet d'autoroute entre Castres-Mazamet et Toulouse, Philippe Folliot veut profiter de la venue de Kader Arif, ministre délégué aux anciens combattants dans le Tarn pour défendre ce dossier. « Certains élus du Nord comme Pastor, Valax, Bonnacarrère nous soutiennent. L'autoroute, c'est important pour Castres et la Montagne. Il faut que le département avance sur ses deux jambes Albi et Castres ».

V. P.

Le journal d'Ici - 18 janvier 2013.